



Point 11 à l'ordre du jour :

Pour une Eglise de témoins et de communautés vivantes

Motion

Session ordinaire des 3 et 4 novembre 2017

Pour une Eglise de témoins et de communautés vivantes¹

Motion déposée par 22 membres du Synode de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud²

Introduction et remarques préliminaires

La présente motion s'inscrit dans le sillage des deux rapports non décisionnels du Conseil synodal concernant les dotations, rapports présentés au Synode de l'EERV lors des sessions de mars et de juin 2017. Ces rapports s'insèrent eux-mêmes sur le fond d'un rééquilibrage des postes entre l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et l'Eglise catholique dans le Canton de Vaud (ECVD) à horizon 2025, soit une réduction de 17 EPT sur l'ensemble de la dotation cantonale de l'EERV.

Dans le cadre de cette démarche, l'objectif énoncé par le Conseil synodal est « de provoquer un débat de fond au Synode et de susciter plus largement le débat en Eglise »³. **Si cette déclaration d'intention est louable et si les efforts consentis par l'exécutif de l'EERV pour refonder l'Eglise sont manifestes**, nous regrettons que les conditions d'un tel débat sur l'avenir de l'Eglise ne soient pas réunies. Pour y parvenir, **une vision ecclésiologique constitue un point de départ nécessaire** : les deux rapports non décisionnels présentés au Synode le printemps dernier font défaut sur ce point. De même, **le caractère exclusif du modèle proposé pour dessiner les contours de l'Eglise réformée vaudoise dans les années à venir**, soit les « Fresh Expressions of the Church », ainsi que **la consultation engagée sous la forme d'un questionnaire à choix multiples** par le CS auprès des Conseils des lieux d'Eglise⁴ ne nous semblent pas favoriser **un débat suffisamment ouvert et constructif en la matière**.

L'argumentaire qui suit se propose d'exposer quelques pistes pour alimenter un débat de fond sur l'avenir de l'EERV et pour repenser, dans ce cadre large, la répartition de la dotation en réponse à la réduction annoncée des postes à l'horizon 2025. **L'intention fondamentale est de soutenir le Conseil synodal dans sa démarche, en le chargeant d'étoffer et d'enrichir sur certains points ses propositions.**

Argumentaire

La réflexion actuellement engagée par le CS sur l'avenir de l'Eglise nous semble courir le risque **d'un triple écueil** :

- **institutionnel-entrepreneurial** (par réduction de la réflexion sur l'avenir de l'Eglise aux seuls salariés) ;
- **clérical** (par concentration de la discussion sur la dotation ministérielle, en minorant l'importance des laïcs dans la mission et la vie de l'Eglise et la manière dont ils peuvent influencer positivement sur ses formes futures) ;

¹ Référence est ici faite, notamment, à la devise de l'Eglise protestante unie de France : « Devenir une Eglise de témoins ».

² Signée et soutenue par 22 délégués au Synode de l'EERV, la présente motion émane d'un groupe de réflexion composé de Daniel Marguerat, Christophe Chalamet, Frédéric Keller, Simon Buttica, Olivier Klunge et Hélène Grosjean.

³ *Rapport non décisionnel du Conseil synodal au Synode concernant les dotations*, Synode extraordinaire du 4 mars 2017, p. 1.

⁴ <https://www.pfarrverein.ch/se/vd/bericht/765> (consulté le 21 juillet 2017).

- **individualiste et consumériste** (par l'élaboration d'un modèle d'Eglise à la carte, calibré sur les aspirations individuelles et fugaces de « ceux qui n'y sont pas »⁵).

Ce triple écueil appelle, de notre avis, **un élargissement de la réflexion**, à partir de deux principes ecclésiologiques inhérents aux Ecritures et centraux dans la tradition protestante :

A) La formation des laïcs à vivre et à témoigner de l'Évangile (sacerdoce universel)

Par définition, l'Eglise de Dieu est une communauté de croyants unis par leur foi en Jésus Christ et revêtus de dons divers pour assurer les fonctions vitales du corps ecclésial. Classiquement, ces fonctions vitales sont au nombre de quatre, traçant autant d'axes autour desquels la mission de l'Eglise est appelée à se déployer : le **témoignage de l'Évangile** (la *martyria*), la **communio** (la *koinônia*), la **célébration** (la *leitourgia*) et la **diaconie** (la *diakonia*) (cf. Actes 2,42)⁶. Dans les Eglises réformées de Suisse, ces missions ont très souvent été confiées en priorité **aux ministères consacrés**, les laïcs étant confinés à des tâches de gestion et d'administration.

A notre avis, la réduction de la dotation ministérielle à l'horizon 2025 est une opportunité à saisir **pour prendre le virage d'une Eglise de laïcs formés à la vie et au témoignage de l'Évangile**. En d'autres termes, la théologie des ministères de l'EERV est appelée à se réformer et à s'enrichir, de manière plus créative que ce à quoi le Synode a abouti lors de la précédente législature, **en intégrant de manière forte le rôle des laïcs dans la réflexion sur l'avenir de l'Eglise**. Pour ce faire, il convient de mettre en place **une véritable politique de mobilisation, de formation et de reconnaissance des laïcs au service de la mission de l'Eglise**, que ce soit des prédicateurs, des catéchètes, des célébrants et officiants dans le cadre du culte, des responsables de groupes de prière ou de *lectio divina*, des visiteurs, des coordinateurs et des communicants au plan régional, etc.

Plusieurs lieux de formation – Cèdres-Formation et Crêt-Bérard, notamment – et diverses régions de l'EERV planchent actuellement sur des offres de formation et des modèles institutionnels susceptibles d'intégrer les laïcs à la mission de l'Eglise, **sans qu'il n'y ait malheureusement pour l'heure de véritable coordination, synergie et régulation en la matière**. Si l'on veut éviter le congrégationalisme dans ce domaine, source de division et de gaspillage d'énergie, il est urgent que le CS et le Synode développent **une politique claire et assumée de valorisation des laïcs au sein du ministère de l'Eglise**. Ainsi seulement, il sera possible de repositionner les ministères consacrés (pasteurs et diacres) dans la mission de l'Eglise, **les insérant au sein d'équipes ministérielles diversifiées et complémentaires** au service des paroisses, des services communautaires et des lieux-phares.

B) Vers des communautés vivantes (ou la dimension communautaire de la foi)

Dans son rapport sur les dotations, **le Conseil synodal semble faire le constat d'une extinction progressive des paroisses** : condamnées aux « soins palliatifs »⁷, ces dernières ne

⁵ *Rapport non décisionnel du Conseil synodal au Synode concernant les dotations*, Synode extraordinaire du 4 mars 2017, p. 3.

⁶ Ces quatre dimensions de l'Eglise recouvrent notamment les deux marques ecclésiales chères aux Réformateurs, soit la proclamation de la Parole et l'administration correcte des sacrements.

⁷ L'image est empruntée à Olivier KLUNGE dans son article « Paroisses solides et réseaux vaporeux » paru dans la *Nation* du 7 juillet 2017, p. 3.

permettraient pas ou plus d'entrer en contact avec les « distancés », soit la grande majorité de la population vaudoise. En réponse à cette difficulté, **le CS préconise de réaffecter une partie des ressources ministérielles de la dotation de l'EERV** pour renforcer les services centraux, tels l'Office des ressources humaines ainsi que le futur office *Recherche et développement* et pour « déclencher des communautés contextuelles en créant des liens, en formant des réseaux d'intérêt, en élaborant des expériences communautaires et spirituelles »⁸. **Cette brusque réorientation du navire qu'est l'EERV nous semble problématique pour trois raisons au moins :**

- 1) **la paroisse n'est pas condamnée à être une structure moribonde ni figée**, impropre à aller au-devant des défis d'une société liquide. Elle peut aussi constituer un mode de présence de proximité, en adéquation avec la vie sociale et culturelle locale comme supra-locale. En témoignent la pratique des visites et de l'accompagnement spirituel, la proclamation de l'Evangile lors des grandes étapes de l'existence, la présence de l'Eglise lors des manifestations villageoises ou scolaires ; etc. **Ce sont là autant d'occasions que les ministres et les laïcs engagés dans la mission de l'Eglise ont de tisser des « liens » et de favoriser une socialisation de toutes et tous avec l'Evangile ;** plutôt que de désinvestir les paroisses, il nous semble judicieux **de favoriser leur renouveau par l'établissement de ce « temps de jachère et d'éclosion » décidé par le Synode en juin 2012**, mais jamais véritablement réalisé dans les paroisses du canton⁹. En d'autres termes : les paroisses pourraient prendre le temps de s'interroger, au regard de l'Evangile, sur leur vocation et de mesurer leur adéquation aux besoins de nos contemporains. Malgré l'absence d'un recensement des initiatives et expériences déjà lancées par les diverses paroisses du Canton, nous avons connaissance de nombreuses démarches créatives qui mériteraient d'être encouragées, analysées et partagées.
- 2) Loin d'être une simple entité géographique ou structure administrative, **la paroisse (ministres et fidèles) est une grandeur constitutive du système presbytéro-synodal** : elle donne à l'Eglise un visage, un lieu, une adresse et permet de fédérer avec discernement les différentes activités et groupes qui se développent et se vivent au niveau local ; ces ecclésiologies ne peuvent, à elles seules, incarner l'Eglise locale et sont ainsi appelées à s'inscrire dans une vie communautaire plus large que constitue la paroisse ; **sa raison d'être est donc décisive – théologiquement, spirituellement et institutionnellement**. C'est aussi le lieu qui devrait fédérer et accompagner, sur un plan local, les « nouvelles formes d'Eglise » qui viendraient à se développer (les « Fresh expressions of the Church »).

⁸ *Rapport non décisionnel du Conseil synodal au Synode concernant les dotations*, Synode extraordinaire du 4 mars 2017, p. 3.

⁹ Pour mémoire, nous reproduisons ici la décision adoptée à la majorité moins 5 abstentions en session synodale, les 15 et 16 juin 2012 : « Le Synode adopte le processus élaboré par le Conseil synodal pour entrer en évangélisation, selon les phases suivantes :

- a) Préparatifs, jusqu'en mi-2014
- b) Année de réflexion et de discernement, de septembre 2014 à fin août 2015
- c) Mise en œuvre dans les lieux d'Eglise, dès septembre 2015 (éclosion)
- d) Le CS tient le Synode régulièrement informé de l'évolution des travaux
- e) Intégration dans la mission courante de l'EERV des attitudes et actions issues des étapes précédentes ».

- 3) A la différence de l'« Eglise liquide » qu'appelle de ses vœux le CS – une Eglise qui valorise en priorité les affinités électives (« je me joins à ceux qui me ressemblent et croient *comme moi* ») ainsi que les liens fluides et éphémères¹⁰ –, **les communautés paroissiales offrent, selon nous, ce que nombre de nos contemporains recherchent** et que la société actuelle ne peut précisément pas garantir :
- ✓ **un accueil radical et inclusif**, fondé sur la gratuité de l'Évangile et non en vertu d'une prestation ou d'un statut particulier. Au contraire, les « fresh expressions » risquent de transformer le croyant en consomm'acteur qui érige **ses propres attentes en norme de l'Évangile** et se voit contraint de **collaborer activement à l'assouvissement de ses besoins** ;
 - ✓ **une durabilité des liens et des engagements** ; alors que « l'Eglise liquide » devrait répondre aux « évolutions rapides et besoins fractionnés »¹¹ de notre société, la paroisse se veut à l'inverse **un lieu de gratuité et de durabilité du lien**, où les promesses et les fidélités ne sont pas dépendantes des modes du moment. Le Dieu qui se souvient des siens (Ps 115,12) peut y être expérimenté à temps et à contretemps.

L'enjeu des « Fresh Expressions of the Church » : discerner où Dieu est déjà à l'œuvre

Dans les années 2000, les Eglises de Suisse romande **se sont mises à l'heure des *Thomasmesse***, un modèle de cultes alternatifs et interactifs, mobilisant les cinq sens et destinés en priorité aux « distancés » ou, à l'exemple de l'apôtre Thomas, à ceux qui doutent. L'origine de ce concept était finlandaise, établi avec succès dans la ville d'Helsinki dès 1988. Quinze ans plus tard, les réalisations romandes laissent perplexes : si certaines paroisses ont repris l'idée sous le nom de « célébrations nomades »¹² et en ont fait un rendez-vous annuel de leur calendrier, **l'objectif premier, à savoir la constitution de « communautés nouvelles » centrées sur ce projet culturel participatif, n'a pas connu le succès escompté**. Dans les faits, il s'agit d'une nouvelle activité paroissiale – de qualité souvent, mais à côté d'autres – et non pas d'une véritable « fresh expression ».

Sur la base de ce précédent, **il nous paraît risqué de mobiliser massivement et unilatéralement des forces ministérielles pour créer des *Fresh Expressions of the Church***, sans avoir au préalable respecté deux étapes indispensables :

1) avoir analysé les raisons qui n'ont pas permis aux *Thomasmesse* de se développer en nouvelles communautés spirituelles et culturelles, en marge des paroisses établies ;

2) prendre au sérieux le slogan des *Fresh Expressions of the Church* qui consiste, comme le rappelle à juste titre le rapport du CS, à « Voir où Dieu est déjà à l'œuvre et l'y rejoindre »¹³. Pour ce faire, il faut commencer par identifier dans le Canton, dans chaque communauté locale ou supra-locale, les lieux de « renouveau » susceptibles d'appeler un accompagnement

¹⁰ Le CS écrit ainsi, en page 2 de son rapport de mars 2017 sur les dotations : « Dans la seconde économie qui se développe dans la société liquide, les liens sont fragiles et dans une situation de changement constant. Le fonctionnement 'en réseau' permet de répondre à ces évolutions rapides et besoins fractionnés. Dans une 'Eglise liquide', les liens se tissent essentiellement au sein des 'réseaux'. »

¹¹ *Rapport non décisionnel du Conseil synodal au Synode concernant les dotations*, Synode extraordinaire du 4 mars 2017, p. 2.

¹² A ce sujet : <http://www.celebrationnomade.com> (consulté le 9 juillet 2017).

¹³ *Rapport non décisionnel du CS, Dotations : regard sur les projets alternatifs de l'EERV*, Session ordinaire des 16 et 17 juin 2017.

sur mesure de l'Église. **Une *Fresh Expression* ne se décrète pas de façon « top-down », mais émerge spontanément sous l'action de l'Esprit saint et appelle ensuite l'accompagnement de l'Église,** comme le rappelle bien une autre formule chère à l'Église anglicane : « Dieu a une Église pour sa mission, pas une mission pour son Église » ; elle ne peut donc constituer de manière théorique et abstraite l'unique feuille de route de l'EERV pour les dix ans à venir.

Texte de la motion

Le Synode charge le Conseil synodal :

- **de lui présenter une vision sur l'avenir de l'Eglise**, fondée sur une réflexion théologique fidèle à la tradition chrétienne, d'expression protestante réformée notamment, et en phase avec les enjeux et défis du monde contemporain ;
- **de soutenir et d'équiper les lieux d'Eglise existants pour vivre et témoigner de l'Evangile dans la société vaudoise au plan local comme supra-local**, tout en veillant à développer entre eux un indispensable lien synodal ;
- **de lui soumettre un plan d'action à même de favoriser la formation des laïcs** en vue d'une participation à la mission de l'Eglise (en concertation avec les acteurs de la formation d'adultes actifs dans le Canton de Vaud) et **de renforcer la dimension communautaire de la foi** ;
- **de lui présenter un calendrier raisonnable pour mettre en œuvre ces trois chantiers**, en intégrant dans cette planification son rapport sur la réduction des dotations (ce rapport ne pourra néanmoins pas constituer l'étape initiale dans ce processus d'ensemble).

Motion déposée par (ordre alphabétique) :

Nom	Délégation
1 Ariane Baehni	Région 6
2 Jacques Ballenegger	Région 4
3 Pierre-Yves Brandt	FTSR
4 Pierre-Edouard Brun	Région 6
5 Claude Neyroud Busslinger	Région 2
6 Simon Butticaz	FTSR
7 Florence Clerc-Aegerter	Services cantonaux
8 Jean-Luc Crisinel	Région 9
9 Olivier Delacrétaz	Région 8
10 Sébastien Fague	Région 9
11 François Grasset	Région 3
12 Michel Henry	Région 10
13 Frédéric Keller	Région 11
14 Laurent Lasserre	Région 5
15 Henri Laufer	Région 4
16 Jean-Baptiste Lipp	Région 9
17 Pierre Loup	Région 10
18 Lucien Nicolet	Région 3
19 Virgile Rochat	Région 4
20 Suzette Sandoz	Région 9
21 Françoise Schneider	Région 10
22 Jean Urfer	Région 8